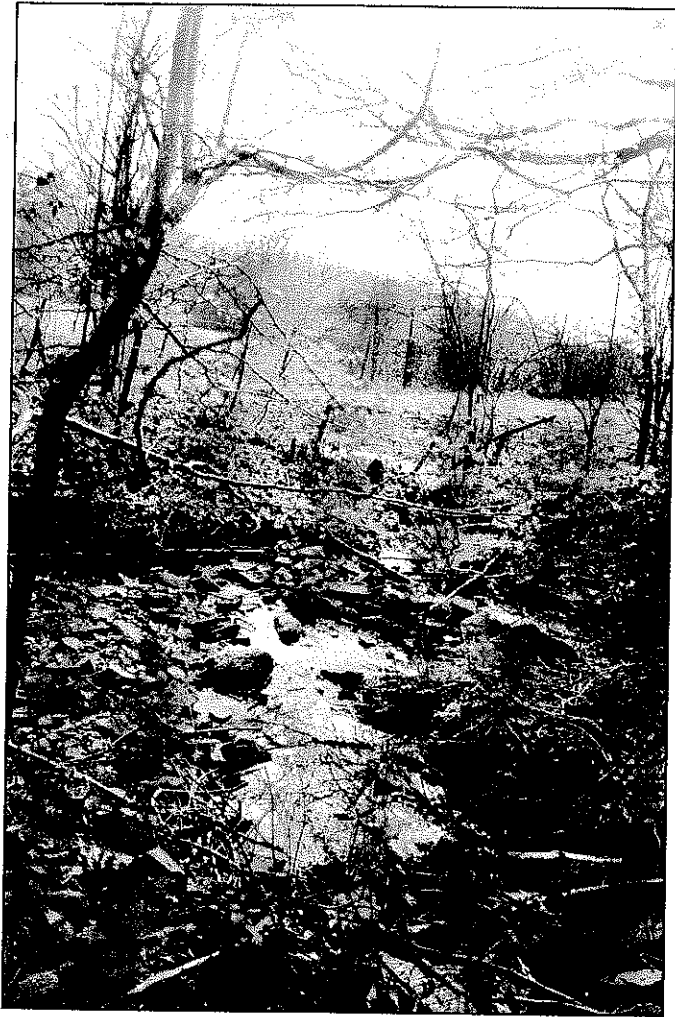


# Gerpennes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL  
DE L'ENTITÉ



Marie-Ghislaine WIAUX «Bois de Fromiée»  
4<sup>e</sup> Prix ex-aequo catégorie adulte

© Gerpinnes Environnement et Centre culturel de Gerpinnes – Photographie du concours annuel

Bimestriel  
Novembre 2001

Numéro 167



# DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 SEPTEMBRE 2001

Monsieur le Président ouvre la séance à 19 heures et demande de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats aux Etats-Unis.

le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 24 juillet 2001

## Fabriques d'Eglise

**Compte 2000 - Loverval:** Recettes 1.070.320 \* Dépenses 1.422.555 \* Déficit fictif 352.235

**Budget 2002 - Lausprelle:** Recettes 9.449,31 EURO Total des dépenses 9.449,31 EURO

L'intervention communale s'élève à 8.039,29 EURO.

Le Conseil communal, décide de ratifier le règlement d'ordre intérieur du comité de gestion et de la commission technique de la zone de secours HAINAUT-EST.

Le Conseil, à l'unanimité décide d'attribuer le nouveau grade et la nouvelle échelle de traitement correspondant à ce grade aux membres actuels de la police communale sur base de leur situation au 1er avril 2001. La nouvelle échelle de traitement n'est pas d'application pour l'agent qui a déclaré garder son statut d'origine sur base de l'article 236 LPI.

Le Conseil déclare transférée la dette ayant trait à la fonction de «POLICE» à la zone de police GERMINALT

Le Conseil communal approuve à l'unanimité pour le service ordinaire et par 11 voix et 8 abstentions pour le service extraordinaire la modification budgétaire n°1/2001 du CPAS aux montants suivants :

	Recettes	Dépenses
<b>Service ordinaire</b>		
Budget initial	59.528.638	59.528.638
Augmentation des crédits	7.722.540	8.534.540
Diminution des crédits		812.000
Nouveau résultat	67.251.178	67.251.178

L'intervention communale augmente de 3.008.751 F et passe ainsi à 33.946.955 F

	Recettes	Dépenses
<b>Service extraordinaire</b>		
Budget initial	36.066	
Augmentation des crédits	3.168.838	3.150.004
Nouveau résultat	3.204.904	3.150.004
Excédent	54.900	

Par 11 voix contre 3 et 5 abstentions, le Conseil approuve comme suit la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2001 :

	Recettes	Dépenses
<b>Service ordinaire</b>		
Budget initial	403.946.097	371.466.042
Augmentation des crédits	6.907.611	16.567.641
Diminution des crédits	210.000	888.161
Nouveau résultat	410.643.708	387.145.522
Excédent	23.498.186	

Par 11 voix contre 8.

	Recettes	Dépenses
<b>Service extraordinaire</b>		
Budget initial	182.308.234	142.748.178
Augmentation des crédits	60.007.969	80.937.473
Diminution des crédits	40.343.706	29.150.000
Nouveau résultat	201.972.497	194.535.651
Excédent	7.436.846	

à l'unanimité.

	Recettes	Dépenses
<b>Police</b>		
Budget initial	27.931.408	27.931.408
Augmentation des crédits	1.323.000	148.000
Diminution des crédits	1.175.000	
Nouveau résultat	28.079.408	28.079.408

La dotation communale est portée de 25.832.376 F à 27.155.376 F.

Le Conseil marque son accord pour que les recettes à provenir de la vente de terrains soient affectées au remboursement anticipatif des emprunts aux taux les plus élevés, décide d'utiliser le solde du produit de la vente de terrains d'un montant de 4.700.000 BEF au remboursement anticipatif de l'emprunt 1461 et que le solde inutilisé de l'emprunt 1437 d'un montant de 402.500 BEF sera utilisé pour le remboursement anticipatif dudit emprunt.

Le Conseil prend connaissance du rapport d'évaluation de l'opération «Eté solidaire, je suis partenaire» - année 2001

Le Conseil décide par 11 voix contre 5 et 3 abstentions le principe d'adhésion à la Communauté urbaine de Charleroi, de dresser un bilan de cette adhésion en octobre 2002 et d'étudier la nécessité de confirmer ou d'infirmer cette adhésion.

Le Conseil décide d'approuver le cahier des charges pour la vente des coupes de bois communaux du Hainaut, les conditions particulières et le catalogue de la vente dressé par le cantonnement forestier de Thuin

L'adjudication aura lieu le 11 octobre 2001 dans le cadre de la vente groupée organisée à Beaumont à l'initiative du Service de la Nature et des Forêts. Cette adjudication aura lieu à l'intervention du Bourgmestre.

## PERSONNEL ENSEIGNANT - Désignations

### Temporaire pour le mois de septembre 2001 - DAL Anne

Le Conseil communal, siégeant à huis clos, désigne :

Madame DAL Anne, en qualité de maîtresse spéciale de religion catholique.

Madame VAN RAEMDONCK Laurence, en qualité d'AESI en seconde langue.

Madame SIMONET Laure en qualité de Maîtresse spéciale de religion protestante.

Madame LAUVAUX Christine, en qualité de Maîtresse spéciale de morale

Madame MALAISE Catherine, en qualité de maîtresse de morale.

Mademoiselle DUCHESNE Nathalie, en qualité d'institutrice préscolaire.

Madame BOUZIN Christine, en qualité d'institutrice primaire.

(suite en page 5)

(suite de la page 3)

Madame DALOZE Céline, en qualité d'institutrice primaire.  
 Madame DESSOMME Anne-Marie, en qualité d'institutrice primaire.  
 Madame BORGNET Bernadette, en qualité d'institutrice primaire  
 Madame JACQUET Maud, en qualité d'institutrice primaire  
 Mademoiselle HOSPEL Céline, en qualité de maîtresse d'adaptation  
 Madame SAINTES Jocelyne, en qualité d'AESI en Education Physique  
 Mademoiselle LEPRINCE Magali, en qualité de maîtresse spéciale de religion catholique  
 Mademoiselle GOBEAUX Nathalie, en qualité d'institutrice maternelle  
 Madame PERWEZ Laurence, en qualité de puéricultrice  
 Madame VAN HOUT Patricia, en qualité de puéricultrice  
 Le Conseil accorde à Madame MAMBOUR Lucienne, un congé de prestations réduites pour raison de convenances.

## COMMUNIQUES DU COLLEGE ECHEVINAL

### PERMANENCES DU COLLEGE ECHEVINAL

**- Roland MARCHAL, Bourgmestre**

Rue du Moulin 3 - 6280 Gerpinnes - Tél. 071.50.30.91  
 Police et sécurité, Cimetière, Environnement, Gestion ressources humaines, Finances, Fabrique d'église et Laïcité, Folklore

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la Maison communale.  
 Sur rendez-vous en téléphonant après 18h au 071.50.30.91.

**- Anne-Marie MOREAUX-BERNARD, Première Echevine**

Allée Notre-Dame de Grâce 13 - 6280 Loverval - Tél. 071.43.59.59  
 Affaires Sociales, Santé, Personnes à mobilité réduite, Tourisme, Culture, Fêtes et cérémonies, Seniors, Protocole

Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la Maison communale.

**- Serge QUINTART, Deuxième Echevin**

Rue de la Raguette 34a - 6280 Acoz - Tél. 071.50.26.92  
 Travaux, Cellule égouttage, Sécurité routière et mobilité, Gestion du Patrimoine

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la Maison communale.

**- Eric BEAUCLAIRE, Troisième Echevin**

Rue d'Hanzinne 2a - 6280 Gerpinnes - 0476.26.11.90  
 Agriculture, Urbanisme et aménagement du territoire, Relations Publiques, Relations Comités de quartier, Informatique, Affaires européennes et Etat civil

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la Maison communale.

**- Béatrice TOUSSAINT-VERDIN, Quatrième Echevine**

Allée Notre-Dame de Grâce 20 - 6280 Loverval  
 Enseignement et Education civique, Petite Enfance, Jeunesse

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la Maison communale

**- Joseph MARCHETTI, Cinquième Echevin**

Rue du Bonbié 1 - 6280 Gerpinnes - Tél. 071.50.38.80  
 Sport, Développement rural, Gestion des salles communales et maisons de village, Commerce, Emploi

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la Maison communale.

### SITE INTERNET

Les indépendants et les personnes qui exercent une profession libérale peuvent s'ils le désirent apparaître sur notre site dans les adresses utiles, il suffit d'en faire la demande et communiquer vos coordonnées à l'Echevin Eric BEAUCLAIRE, chargé de l'informatique et des relations publiques.

### Sapins de Noël.

Collège vous annonce qu'une partie des sapins plantés depuis quelques années seront coupés cette année et vendus à l'occasion de Noël. Dès lors, une distribution sur notre entité devrait être organisée.

A l'heure où nous mettons cet article sous presse, il ne nous est pas permis de vous donner la procédure mais vous pouvez dès la mi-novembre appeler l'Administration communale au 071 50 90 00 et nous vous donnerons les explications nécessaires.

### E 420

**SOUS RESERVE, le 14 janvier prochain à la salle des fêtes, place des Combattants à Gerpinnes-centre face à l'église.**

Une réunion de concertation et de consultation populaire préalable sera organisée pour présenter les solutions alternatives (de préférence par écrit).

**A partir du 7 janvier prochain à l'hôtel de ville, les habitants sont invités à exprimer leurs avis à l'occasion de l'enquête prévue.**

Les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30, le mardi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 13h00 à 14h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. L'intention du Collège est de mettre en place des bureaux décentralisés dans nos villages.

Le calendrier et toutes les informations urgentes et utiles feront l'objet de communiqués dans la presse (quotidienne et hebdomadaire) le Collège demande à la population d'y être attentif.

**Le prochain bulletin communal paraîtra aux environs du 15 janvier. Vos insertions doivent nous parvenir avant le 7 décembre. Sont prioritaires, les articles adressés sur support papier + disquette 3,5 uniquement ou par mail à une des adresses suivantes : ebeauclaire@gerpinnes.be ou bbouillon@gerpinnes.be**

### Urbanisme

#### NOUVEL HORAIRE :

JOURS	Matin	Après-midi
LUNDI	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
MARDI	De 8h00 à 12h00	X
MERCREDI	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
JEUDI	X	De 13h00 à 16h00
VENDREDI	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
SAMEDI	De 10h00 à 12h00	X

### Avis

**Mise en location de l'habitation 10, place d'Hymiée à Hymiée.**

Le Collège échevinal de Gerpinnes met en location l'habitation sise 10, place d'Hymiée à Gerpinnes-Hymiée. Début de location : 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Composition de l'immeuble : hall, salon, salle à manger, cuisine, salle de bains, bureau, 4 chambres, grenier, cave, chauffage central au mazout.

Les offres de prix seront transmises, sous enveloppe fermée portant la mention «location de l'habitation 10, place d'Hymiée» pour le **mercredi 19 décembre 2001 à 11 heures** et glissée à l'intérieur d'une enveloppe adressée à Monsieur le Bourgmestre de Gerpinnes.

Les renseignements et conditions sont à retirer au Service juridique (Tél. 071.50.90.04).

Visites des lieux : samedi 24 novembre 2001 : de 10h30 à 12h  
 samedi 8 décembre 2001 : de 10h30 à 12h  
 samedi 15 décembre 2001 : de 10h30 à 12h.

## Alcooliques Anonymes

### Comment les A.A. procèdent-ils pour aider les alcooliques ?

Grâce à l'exemple et à l'amitié des alcooliques rétablis dans le Mouvement, les nouveaux membres sont incités à ne pas prendre d'alcool un jour à la fois « comme le font tous les A.A. Au lieu d'en faire une « promesse définitive » ou de s'inquiéter de leur sobriété du lendemain, les A.A. s'appliquent à ne pas boire dans le moment présent, aujourd'hui.

En ne consommant pas d'alcool, les nouveaux membres s'attaquent à un premier élément de leur maladie ; ils se rétablissent physiquement. Mais ne l'oublions pas, il y a l'autre élément. Pour demeurer sobres il leur faut aussi retrouver la santé mentale et l'équilibre émotif. Ils commencent à mettre en pratique les Douze Etapes de rétablissement des A.A. ce qui a pour effet de rectifier leur façon de penser et leurs tristes états d'âme. Ces Etapes proposent des idées et des moyens d'action propres à guider les alcooliques vers une vie heureuse et utile.

Les nouveaux fréquentent assidûment les réunions A.A. afin de rester en contact avec les autres membres et aussi pour apprendre comment se rétablir avec le programme.

### Que se passe-t-il aux réunions des A.A. ?

Le Mouvement A.A. comprend plus de 90.000 groupes répartis dans 150 pays. Dans chaque groupe, les membres se rencontrent généralement une ou deux fois par semaine pour tenir des réunions de deux types principaux :

(1) Les « réunions ouvertes », où des conférenciers racontent la façon dont ils ont bu, leur découverte de A.A. et l'aide qu'ils ont puisée dans son programme. Les membres peuvent y amener leurs parents et amis, et toute personne intéressée aux A.A. est bienvenue aux « réunions ouvertes ».

(2) Les « réunions fermées » réservées aux alcooliques. Il s'y tient des discussions en groupe et tous les membres qui le désirent peuvent y prendre la parole, poser des questions et échanger leurs réflexions avec les autres membres. C'est dans ces « réunions fermées » que les A.A. peuvent obtenir de l'aide pour la solution de leurs problèmes personnels, qu'ils appliquent leurs efforts pour rester abstinents ou pour tout autre aspect de la vie quotidienne. Il se trouve toujours un membre qui dira comment il a résolu un problème semblable, bien souvent à l'aide d'une des Douze Etapes ou de plusieurs d'entre elles.

### Qui sont les membres des A.A. ?

Comme pour d'autres maladies, l'alcoolisme frappe toutes sortes de gens. Les hommes et les femmes qui font partie des A.A. sont donc de toute race et de toute nationalité, de toute religion ou sans religion du tout. Ils sont riches ou pauvres ou simplement dans la moyenne. Ils occupent divers emplois : ce sont des avocats ou des femmes au foyer, des enseignants ou des chauffeurs de camion, des serveuses de table ou des ecclésiastiques.

Bien que les A.A. ne dressent pas la liste de leurs membres, leurs groupes font état du nombre de personnes qui les composent. Leurs rapports permettent d'évaluer à plus de deux millions le nombre total des membres des A.A.

L'alcoolique doit-il atteindre le fond du gouffre pour que les A.A. puissent l'aider ?

Le Mouvement des A.A. a été créé en 1935, par un courtier de New York et un chirurgien de l'Etat d'Ohio qui avaient tous deux été des cas « désespérés ». Dans les débuts, la plupart des membres avaient été durement touchés par la maladie : l'alcool les avait conduits à l'hôpital, à la maison de santé ou à la prison. Mais de plus en plus de personnes apprenaient l'existence du Mouvement et bon nombre d'alcooliques se rendirent bientôt compte que rien ne les obligeait à se laisser maltraiter à ce point par leur maladie. Ils pouvaient se rétablir chez les A.A. avant d'avoir complètement ruiné leur santé et pendant qu'ils avaient encore un emploi et un foyer.

**Groupe Alcooliques Anonymes, rue Schmidt, 1 salle n°1 6280 Gerpinnes-centre**

Réunion tous les mercredis de 20h00 à 22h00. Permanence téléphonique 24h/24 : 071 32 46 68

## CPAS

Permanences du Président du C.P.A.S.

Monsieur Alain STRUELENS, rue Blanche Borne 26 à 6280 LOVERVAL

Permanences :

- a) le mercredi au siège du C.P.A.S. de 15 à 17 heures - Tél. 071/50.29.11
- b) les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois à l'Administration communale de 10 à 12 heures - Tél. 071/50.90.00

### Goûter-souper de l'association des gardiennes encadrées «Cocci-nelles» :

Chaque année l'association des gardiennes organise un après-midi récréatif avec la présence du Père Noël.

Il aura lieu cette année le samedi 15 décembre à 16 heures à la salle communale de Gerpinnes Centre.

Les parents, les enfants et les gardiennes se retrouveront autour du Père Noël, qui dans sa générosité coutumière, offrira un jouet à tous les enfants du service de gardiennes encadrées «COCCINELLES»

Baby sono assurera ensuite l'animation toute l'après-midi pendant que les parents se retrouveront ou feront connaissance tout en dégustant des gâteaux « faits maison » pour le goûter et une lasagne précédée d'un apéritif et suivi d'un dessert en soirée.

### Consultations juridiques gratuites :

Les consultations juridiques sont organisées chaque premier mardi de mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherches.

Les prochaines consultations auront donc lieu les mardis 11 décembre 2001, 08 janvier 2002, 05 février et 05 mars 2002.

Les consultations sont assurées par un avocat du barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de Gerpinnes.

## ETUDIER OU ENSEIGNER A L'ETRANGER

Le Commissariat général aux Relations Internationales a reçu de la Communauté française Wallonie-Bruxelles la responsabilité de gérer ses relations extérieures.

C'est, en fait, le Ministère des Affaires étrangères de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Il remplit sa mission en pleine intégration avec les services chargés des relations extérieures de la Région wallonne.

Certains accords bilatéraux prévoient l'échange de boursiers de spécialisation, de recherche ou d'été, ainsi que des assistants de langue. Par ailleurs, un certain nombre d'institutions internationales accordent aux ressortissants des pays membres des bourses d'étude ou de recherche.

Enfin, la Communauté française Wallonie-Bruxelles tisse à l'étranger un réseau de lecteurs au sein d'universités, ainsi que d'enseignants et de formateurs dans les réseaux maternel, primaire et secondaire.

Un guide a pour objet de dresser la liste des possibilités ainsi offertes aux étudiants, enseignants et chercheurs de Wallonie et de Bruxelles. Il vous fournit, par ailleurs, un certain nombre d'adresses utiles en vue d'autres types d'études ou de stages à l'étranger.

C'est donc un outil pour perfectionner votre formation. Grâce à lui, vous pourrez aussi être partie prenante de l'action internationale de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et participer ainsi au dialogue des cultures.

Ce guide peut être obtenu sur simple appel au 02/421.82.01. ou auprès de chaque faculté et des responsables de relations internationales dans les universités francophones, dans les instituts de l'enseignement supérieur, ainsi qu'auprès des différents centres diffusant l'information sur les études, notamment le SIEP.

## SOIREE DE LA SOLIDARITE

L'Echevinat des Affaires Sociales et le CPAS de la commune de GERPINNES organisent conjointement le **31 décembre 2001** en la salle des Combattants, une grande soirée de la solidarité à l'occasion du réveillon de nouvel an.

L'objectif de cet évènement est d'offrir aux personnes fragilisées de notre entité une soirée conviviale, dans la bonne humeur et la gaieté.

Des généreux donateurs permettent d'offrir un réel menu de réveillon pour la modique somme de 500,-Frs.

Nombre de bénévoles se mettent à notre disposition pour organiser cette soirée qui fera date à n'en pas douter dans les mémoires.

Une animation musicale accompagnera cette soirée.

Alors, que vous soyez seul(e) ou en famille, si vous n'avez pas encore choisi votre programme pour ce 31 décembre, n'hésitez pas ! Participez à cette action de solidarité.

Le nombre de places étant limité, il vous est recommandé de vous inscrire au plus vite, en nous renvoyant le talon ci-dessous, dûment rempli avant le 15 décembre.

**SOIREE DE LA SOLIDARITE**

C/O Valérie BAUDOUIN ou Laurent WATTIER

Hôtel communal 11, Avenue Astrid 6280 GERPINNES

Renseignements et inscriptions en formant le 071/50.90.07 (le matin). Demander les personnes ci-avant.

**Don de sang, un geste qui sauve des vies - Le 7/1/2001 à GERPINNES-CENTRE de 14h00 à 19h00**

**CULTURE**

Centre culturel de Gerpinnes • Rue de Villers, 61-63 Gerpinnes  
Tél 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 Fax 071.50.13.83  
Courriel Gerpinnesculture@swing.be

**5ème fête des enfants... Merci!**

La 5ème fête des enfants s'est déroulée le samedi 20 octobre dernier... Près de 90 enfants ont ainsi pu participer au désormais traditionnel rallye d'épreuves proposé par le Centre culturel en partenariat avec quelques groupements-membres.

Le Centre culturel remercie le club de collectionneurs Amicar, la Croix-Rouge de Gerpinnes, la Ligue des familles, le cercle horticole le Magnolia, el Rigodon d'Augète et le Tennis club de Gerpinnes de leur dynamique et sympathique participation à cette activité.

**6ème exposition-concours des artistes de l'entité**

Elle se déroulera du 1er au 9 décembre en la salle Pouleur, rue des écoles, 30 à Acoz.

Une trentaine d'artistes amateurs de notre entité offriront leurs créations à vos regards.

L'exposition, organisée avec la collaboration de l'Administration communale de Gerpinnes, sera ouverte les week-ends de 14 à 19 heures 30 et en semaine de 17 à 19 h 30. L'entrée est gratuite.

**Stage créatif de Noël pour enfants**

Le stage créatif de Noël pour les enfants de 4 à 10 ans organisé par le Centre culturel se déroulera du mercredi 2 au vendredi 4 janvier 2002, sur le thème «Ateliers en fête».

Eveil artistique par le modelage et la pâte à sel... Création de cartes de vœux, atelier gourmandises.

Animation musicale pour les 4-6 ans et animation marionnettes pour les 7-10 ans.

Le stage est organisé avec la collaboration du Service provincial de la jeunesse.

Participation aux frais : 1.000 F; 700 F pour un frère ou une sœur.

**Stage «jeunes reporters de télévision» pour les 11-13 ans**

Aux même dates que le stage créatif, le Centre culturel propose à six jeunes entre 11 et 13 ans de découvrir la réalisation d'un petit film vidéo : prise de vues au caméscope, prise de son, réalisation d'interviews, montage sur ordinateur et présentation du film aux parents !

Participation aux frais identiques à celles du stage «4-10 ans». La réduction s'applique pour des frères et sœurs inscrits dans chacun des deux stages.

----->-----  
Monsieur et/ou Madame\* .....

Adresse .....

Téléphone : 071/ .....

Participera(ont)\* à la soirée de la solidarité du 31 décembre.

Il(s) se déplacera(ont) par leurs propres moyens\*

Il(s) dépendra(ont) de quelqu'un d'autre\*.

Il(s) règlera(ont) la somme de.....X 500,-Frs, soit : .....  
,-Frs sur le compte bancaire n° 091-0003817-63

Seuls les 150 premiers versements enregistrés pourront être pris en considération. Réagissez vite !

\*Biffer la mention inutile

**Stages créatifs pour adultes**

Les trois premiers modules étaient consacrés à la découpe du verre. Les prochains modules seront consacrés à la réalisation de cartes de vœux et d'objets décoratifs. Contactez le Centre si cette nouvelle activité vous intéresse !

**Calendrier du Centre culturel**

Dans quelques semaines paraîtra le 6ème calendrier annuel du Centre culturel.

Illustré de photographies issues du concours organisé chaque année par Gerpinnes-Environnement et le Centre, ce calendrier est distribué gracieusement en «toutes boîtes» dans l'entité. Vous y lirez, outre les informations du Centre culturel, de nombreuses informations intéressantes relatives aux groupements-membres du Centre. Si ce calendrier ne vous parvenait pas, n'hésitez pas à appeler le Centre culturel en janvier... un exemplaire vous sera envoyé aussitôt !



**Site Internet du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes**

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web. Depuis son activation le 13 août 1998, plus de 18.000 visiteurs ont déjà consulté notre site. Des messages venus du monde entier remplissent le livre d'or. Offrez-vous une visite à l'adresse : <http://www.si-gerpinnes.be>

Une suggestion, une remarque, nous sommes à votre écoute...

Des informations à communiquer ou à faire partager ? Enrichissez notre site en les communiquant au courrier I : [info@si-gerpinnes.be](mailto:info@si-gerpinnes.be), par courrier, par téléphone.

**Carte de Gerpinnes**

Il en reste quelques-unes ! Afin de vous situer dans votre «nouvelle» commune, nous vous proposons **gratuitement** un plan en polychromie format A0 (qui ornara joliment votre bureau) de l'entité de Gerpinnes.

Vous pouvez retirer gratuitement cette carte (une carte par famille), ainsi que des dépliants touristiques de votre nouvelle entité, au Syndicat d'initiative de Gerpinnes, rue Schmidt, 1, à Gerpinnes-Centre.

**Nouveauté**

Notre bureau d'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 10h à 14h00 (Sauf activités extérieures).

## Echos des dernières activités

### 1. FETE DE PAQUES DU DIMANCHE 15 AVRIL 2001

Cette activité, réalisée avec la collaboration du Centre coordonné de l'Enfance, s'est déroulée sous un ciel peu clément. Néanmoins, les enfants et leurs parents sont venus nombreux à la rencontre des cloches qui s'en revenaient de Rome pour leur distribuer œufs en chocolat et friandises.

### 2. FOIRE VERTE : UNE COLLABORATION AVEC LE MAGNOLIA ET L'ECHEVINAT DE L'ENVIRONNEMENT

Celle-ci a eu lieu, comme l'année dernière, sur l'esplanade face à la maison communale, le 5 mai 2001. Peu d'exposants s'étaient déplacés pour cette foire qui draine néanmoins de nombreux chalands.

Le changement de date de dernière minute en est peut-être la justification.

Un effort plus particulier sera fait afin que cette foire, qui se doit d'être un lien entre la communauté gerpinnoise et les acteurs « verts » de la région, réunisse l'année prochaine une meilleure représentation de ces derniers.

### 3. FOIRE DE PENTECOTE 2001 : UNE FOIRE DE PLUS EN PLUS ARTISANALE

La 23ème édition de la foire de Pentecôte s'est tenue les 1er, 2, 3 et 4 juin 2001. Nous avons eu le plaisir d'y découvrir des artisans venus (non sans difficultés) de contrées lointaines (Vietnam, Kenya et Sénégal).

### 4. JOURNEES DU PATRIMOINE

Malgré le temps peu propice une centaine de personnes ont découvert ou redécouvert Gerpinnes à travers un parcours promenade au départ de notre villa romaine - qui mérite qu'on s'y intéresse bien plus - jusqu'au Musée des Marches de l'Entre Sambre et Meuse où une exposition retraçait l'histoire des grandes familles qui ont fait notre bourg.

## Nos prochaines activités

### 1. Notre 9ème marché de Noël

Se déroulera dans les rues de l'ancien Gerpinnes (rue du Moulin et rue Beaufayt) le samedi 22 décembre 2001 de 16 à 24 h.

Plus de cinquante exposants y sont habituellement présents dans une ambiance chaleureuse et bon enfant. Celui-ci marque les prémices des festivités de fin d'année.

Vous êtes artisan, bricoleur... Vous êtes intéressé d'y participer : Contactez sans tarder le Syndicat d'Initiative de Gerpinnes. De plus amples renseignements pourront vous y être fournis.

### 2. Agapes du Syndicat d'Initiative

Invitation cordiale à tous pour venir fêter avec nous l'arrivée du beaujolais nouveau :

Le samedi 17 novembre à partir de 19h00

Dans les caves du Cercle Saint-Michel

Au menu : cochonnailles et fromages

Participation : 550 francs

Inscriptions : au Syndicat d'Initiative 071 50 14 85

Fax : 071 50 69 66

### 3. Réalisation d'une brochure sur l'entité

Publication d'une nouvelle plaquette de présentation du «Grand - Gerpinnes» et de ses environs, originalement illustrée.

Nous y trouverons les informations utiles de tous ordres : topographie des villages de l'entité, description de ballades et de bâtiments remarquables, anecdotes, musées, logements, ...

### 4. Réalisation d'un dépliant sur la fête de Pentecôte à Gerpinnes

Son but ? Recenser en un seul document facilement lisible la somme des diverses informations et anecdotes sur ce qui est, pour les habitant(e)s, l'événement le plus marquant du vécu local.

Régulièrement réclamée dans un but didactique ou informatif, cette publication répondra à l'attente des Gerpinnois(e)s et de tout public intéressé par ce genre de manifestation, de tradition.

## NATURE ET ENVIRONNEMENT

### Calendrier des différentes collectes de déchets ménagers

#### Collectes hebdomadaires des immondices:

- **Lundi** pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- **Mardi** pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymicie, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Noël	Mardi 25/12/2001	Samedi 22/12/2001
Nouvel An	Mardi 01/01/2002	Samedi 29/12/2001

#### Collectes sélectives de verre:

Décembre 2001	
Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval	6
Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymicie, Villers-Poterie	7

#### Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs est situé : Rue J.J. Piret à Joncret (Tel.: 071/50.30.07). Ouvert : En semaine de 11 à 17h et le samedi de 8 à 16h  
A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé suivant le calendrier ci-après :

Jour férié	Fermeture correspondante
Saint Eloi	Samedi 01/12/2001
Férié Parc	Lundi 24/12/2001
Noël	Mardi 25/12/2001
Férié Parc	Lundi 31/12/2001
Nouvel An	Mardi 01/01/2002
Férié Parc	Mercredi 02/01/2002

### A propos du tri...

Il est grand temps de réagir !

Depuis plusieurs mois, les collectes sélectives et les dépôts volontaires au parc à conteneurs sont en régression.

A l'inverse les tonnages des sacs ICDI ramassés sur l'entité n'ont que croître étant donné qu'on y retrouve les déchets qui, auraient pu faire l'objet d'un tri.

Au-delà de la simple constatation, il faut être conscient que cet état de fait peut avoir de fâcheuses conséquences sur le budget communal.

En effet, le décret de la Région Wallonne du 6 mai 1999 oblige les communes à respecter certains quotas pour la collecte de leurs déchets ménagers :

- 260 kg par habitant pour l'année 2000
- 250 kg par habitant pour l'année 2001
- 240 kg par habitant pour l'année 2002

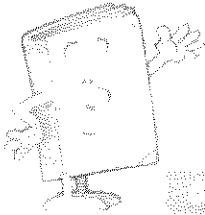



Passés ces quotas, les communes seront contraintes à une amende :

- 1200 FB par tonne pour l'année 2000
- 1300 FB par tonne pour l'année 2001
- 1400 FB par tonne pour l'année 2002

Pour l'année 2000, les déchets ménagers collectés sur l'entité de Gerpinnes respectent les quotas ; il faut toutefois rester très vigilant pour les années à venir.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'insister sur l'utilité de trier.

Pour vous y aider vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif reprenant les différents déchets ainsi que les voies d'élimination leur correspondant.

Planches	Papiers, cartons et autres matériaux	Objets légers et petits objets	Objets L.C.D.I.
 <p><b>Papiers et cartons :</b> Séparer les papiers et les cartons. Aplatir les cartons. Pas de papiers souillés, gras, peints, d'emballages avec imprimés de brulés, de films plastiques, de miroirs, d'anneaux.</p>	<p>Séparer les papiers et les cartons. Aplatir les cartons. Pas de papiers souillés, gras, peints, d'emballages avec imprimés de brulés, de films plastiques, de miroirs, d'anneaux.</p>	<p>Deposer dans un contenant rigide, pas de papiers souillés, gras, peints, d'emballages avec imprimés de brulés, de films plastiques, de miroirs, d'anneaux. Seulement les papiers souillés, papiers gras, papiers peints, enveloppes avec feutres classés à anneaux.</p>	<p>Seulement les papiers souillés, papiers gras, papiers peints, enveloppes avec feutres classés à anneaux.</p>
 <p><b>Bouteilles vides, Bouteaux vides (rincés) :</b> Oui</p>	<p>Veiller à les aplatir et les rincer, ne pas les mélanger aux cartons.</p>	<p>Ne pas les mélanger aux cartons.</p>	
<p><b>Verres :</b> Non</p>	<p>Séparer les verres incolores des verres colorés, de couvercles, de vitres, de céramiques, faïences, porcelaines.</p>	<p>Deposer dans un contenant rigide. Pas de bouchons, de couvercles, de vitres, de faïences.</p>	<p>A éviter</p>
<p><b>Plastiques :</b> Seulement les bouteilles en PET, PVC, PEHD.</p>	<p>Oui</p> <p>Trier au préalable les différents plastiques, retirer les bouchons, rincer.</p>	<p>Non</p>	<p>A éviter</p>
<p><b>Métaux :</b> Ferreux, non-ferreux (velos, machines à laver, fils électriques, boîtes de conserves rincées, etc.).</p>	<p>Les frigos (qui contiennent beaucoup de plastiques) → encombrants.</p>		<p>A éviter</p>
<p><b>Objets :</b> Déchets verts :</p>	<p>Oui</p> <p>Pas de souches, de branches de plus de 10 cm de diamètre.</p>	<p>Non</p>	<p>A éviter</p>
<p><b>Déchets spéciaux :</b> Médicaments périmés, piles, batteries, peintures, produits chimiques, solvants, pesticides, produits vétérinaires, produits de radiographie, etc.</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>A éviter</p>
<p><b>Huiles et graisses :</b> Huiles végétales et animales, huiles de cuisson, huiles minérales (diesel, moteurs).</p>	<p>Oui</p> <p>Ne pas mélanger les deux types d'huiles.</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>
<p><b>Encombrants (mobilier) :</b> Frigos de grande capacité, meubles, frigos, matelas, tapis, papiers peints, frigidités d'emballage, électro-ménagers, etc.</p>	<p>Oui</p> <p>Gros objets qui ne rentrent pas dans le sac poubelle. Attention pas plus d'1 m<sup>3</sup> par jour et par passage. Réservé aux particuliers.</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>
<p><b>Déchets inertes :</b> Déchets de construction, briques, tuiles, faïences, terres cuites, porcelaines, vitres, etc.</p>	<p>Oui</p> <p>Attention pas plus d'1 m<sup>3</sup> par jour et par passage. Réservé aux particuliers.</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>
<p><b>Bouchons, sous-plats, sous-verres en liège :</b></p>	<p>Oui</p> <p>Seulement dans les parcs de Couilles, Fleurus, Chapelle et Gerpinnes.</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>
<p><b>Déchets d'Asbeste :</b></p>	<p>Non</p> <p>Seul au parc à conteneurs de Couilles (conteneur spécifique).</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>
<p><b>Plafonnages :</b> Plafonds, plafonnages, etc.</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>
<p><b>Tapis, Matelas en cuir :</b></p>	<p>A l'essai</p> <p>Vêtements usagés, literie, linge de maison, chaussures (pas de), articles en cuir (pas de vernis, ni de matelas). Lier et emballer les produits.</p>	<p>Non</p>	<p>A éviter</p>

Encore un doute ?

04 33 33 33 33 - 04 33 33 33 33 - 04 33 33 33 33

Editeur responsable: L. ADRIAT, Président de l'ILC D.I. rue de la Vieille Place, 51 - 6901 Marcinville

## SERVICE DES TRAVAUX: RAPPEL

Les compteurs à eau doivent être protégés du gel (par exemple : au moyen de produits isolants et/ou de câbles chauffants).

Qu'il est interdit – par temps de gel – de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique (art. 39 du règlement général de police).

Qu'en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit, sans délai, débarrassé et rendu non glissant (art. 40 du règlement général de police).

Que des sacs de sel sont déposés le long des voiries communales, ils sont destinés à aider les automobilistes en difficulté et doivent donc servir à la collectivité. Or certains habitants s'accaparent ces sacs et les gardent dans leur garage pour leur usage personnel. Nous tenons à rappeler que pareille attitude est un manque de civisme et nous considérons qu'il s'agit tout simplement d'un vol qui peut mériter des poursuites judiciaires.

Nous avons une voirie communale longue de quelque 248 km et que, si les conditions sont difficiles pour les automobilistes, elles le sont tout autant pour les véhicules chargés de répandre le sel. Nous demandons aux automobilistes de respecter les zones d'interdiction de stationner afin que nos services puissent avoir accès dans toutes les rues notamment à l'intérieur des villages.

Comme il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps, les équipes de déneigement doivent prioritairement agir sur les axes principaux (véhicules de secours et transports en commun) dans une première phase et ensuite viennent les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phases (routes secondaires).

## EGOUTTAGE.

Prime à l'installation d'un système d'épuration individuelle - Arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2001.

Le Moniteur belge du 28 août 2001 publie le nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon modifiant l'attribution d'une prime à l'installation d'un système d'épuration individuelle. Cet arrêté sera d'application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 et, dans certains cas, les conditions d'octroi sont meilleures que celles qui sont actuellement d'application, tant en ce qui concerne le montant des primes que la zone d'exécution.

Tout renseignement à ce sujet peut être obtenu auprès de la cellule égouttage :

- Mr. José Staquet, Contrôleur agréé par la Région Wallonne, Hôtel de Ville, Pavillon derrière le court de tennis supérieur, tél. 071.50.90.63.

- Mr. Willy Germaux, Contrôleur Ppal des travaux, Hôtel de ville bureau n° 6, Rez-de-chaussée, tél./fax 071.50.90.62.



## FEDERATION HORTICOLE ET DE PETIT ELEVAGE DE L'ENTRE SAMBRE ET MEUSE Association Sans But Lucratif



Conférences organisées par le Cercle horticole Régionale "LE MAGNOLIA"  
Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la province du Hainaut  
Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de l'Agriculture  
Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous. Les conférences débutent à l'heure précise

Adresse internet : [Http://www.lemagnolia.com](http://www.lemagnolia.com)

### Section de Gerpinnes : à 19h30 dans la salle communale annexe 1 - rue Schmidt

Le 07/12/2001 - M. MATHEYS - L'agenda de la serre d'amateur  
Le 11/01/2002 - M. AUGUSTINUS - Les haies d'ornement  
Le 08/02/2002 - M. COPPEE - Les races de pigeons

### Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur

Le 10/12/2001 - M. MATHEYS - L'agenda de la serre d'amateur  
Le 14/01/2002 - M. AUGUSTINUS - Les haies d'ornement  
Le 11/02/2002 - M. COPPEE - Les races de pigeons

### Section de Villers-Poterie : à 19h30 - salle des fêtes - Rue des Presles 61

Le 12/12/2001 - M. GODEAU - Les anciennes variétés de légumes  
Le 15/01/2002 - M. COPPEE - Les races de pigeons  
Le 13/02/2002 - M. AUGUSTINUS - Les haies d'ornement

### Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" rue J.J.Piret

Le 17/12/2001 - M. MATHEYS - L'agenda de la serre d'amateur  
Le 20/01/2002 - M. AUGUSTINUS - Les haies d'ornement  
Le 18/02/2002 - M. COPPEE - Les races de pigeons

Vous êtes implantés dans la jolie commune de Gerpinnes, vous l'avez choisie pour plusieurs raisons, son cadre champêtre, sa situation géographique, son folklore, sa bonne réputation etc... Nous sommes heureux que vous soyez des nôtres.

Vous devez comme chacun des habitants vous occuper de votre propriété, vous pouvez bien sûr faire appel à des entreprises qualifiées, et qui, nous le savons, sont de bonne réputation, mais si vous souhaitez réaliser vous-même les aménagements, vous devez nécessairement vous référer aux conseils, soit de livres, soit de personnes averties. Dans le premier cas ce n'est pas toujours très compréhensible, dans le second même si les personnes sont toujours bien intentionnées elles n'en sont pas toujours crédibles.

Vous devez savoir cependant que le moindre effort physique ou financier que vous consentirez pour votre environnement et votre satisfaction a droit à tous les égards possibles. Ne voit-on pas des plantations réalisées en dépit du bon sens, mauvais choix des espèces, mauvais emplacement, mauvais traitement préventif, manque de soins qui inévitablement vous amèneront dans peu de temps à regretter et surtout à recommencer votre travail.

Vous pouvez pour éviter tous ces déboires, tout en réalisant vous-même le travail, vous prémunir par un savoir minimum, qui vous est distillé par le cercle horticole de Gerpinnes "LE MAGNOLIA"

Vous rejoindrez ainsi le millier de personnes habitant l'entité (il existe des cercles à Gerpinnes Loverval, Acoz-Joncret, Villers-poterie) qui ont recours à nos conseils et qui sont parvenues à réaliser leur rêve : «être bien chez soi et fier d'en faire profiter ses amis».

Renseignements tél : 071/502228

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT tél 071/50.22.28

## SPORT

### TROPHEE DES COMMUNES SPORTIVES DU 06 OCTOBRE 2001.

Les sportifs gerpinnois ont très courageusement représentés la commune à Liège ( Sart-Tilmant ) ce 06 octobre.

Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes, tant l'équipe officielle que les « supporters », et ont permis à la commune de se placer très honorablement à la 34ème place sur 77 communes classées.

#### RESUME DES RESULTATS :

Tir à l'arc de l'Échevin :	4ème sur 77	185 points
Jogging :	35ème sur 72	95 points
V. T. T. :	55ème sur 72	55 points
Pétanque :	61ème sur 77	44 points
Natation :	68ème sur 69	37 points
Mini-foot :	33ème sur 75	30 points
Badminton :	49ème sur 72	20 points
Bonus pour avoir participé aux sept épreuves : 100 points		
Participation sportive		
de la population gerpinnoise :	26ème sur 77	235 points
Classement catégorie communes de 10000 à 20000 habitants :		
	10ème sur 19.	
Classement général :		
	34ème sur 77	avec 801 points !

Tous les participants se sont promis d'œuvrer activement pour la réussite de l'édition 2002.

Toutes candidatures ou suggestions à ce sujet peuvent d'ores et déjà être introduites auprès de Mr. l'Échevin des Sports Joseph Marchetti à l'Administration communale (Tél. 071/50.90.09 - Fax. 071/50.90.69)

### La Compagnie des Archers du Château

« La Ferme du Château », allée des Sports, 12 - LOVERVAL

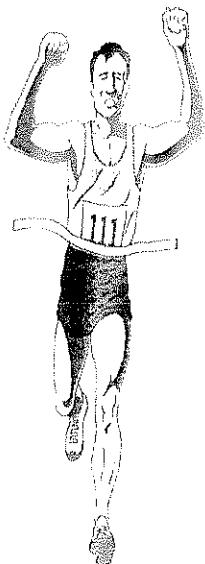
Le tir à l'arc, un sport pour tous, un sport familial.

Les horaires d'entraînements intérieurs sont les suivants : mardi - mercredi : de 19h à 20h ; le samedi : de 19h à 20h30

Tout le matériel est mis gracieusement à votre disposition.

Pour tout renseignement, contacter : Stéphane HUAUX 071/38.48.89, Roméo BERTOZZI 071/50.23.06, Omer MENE-GUZZI 071/50.34.16

### CORRIDA DE GERPINNES



Samedi 22 décembre à 14h30, sera donné le départ de la 22<sup>e</sup> corrida de Gerpinnes, jogging long de 10 km 600.

Départ et arrivée au Collège Saint-Augustin. Cougnous pour tous les participants et tombola des dossards (50.000 F de prix!!!)

Prix en espèces et lots aux 6 premiers de chaque catégorie.

A partir de 19h, spaghetti party pour la modique somme de 200 F (réservation obligatoire).

Préinscriptions et renseignements : Robert Thonon au 071.50.37.70 Auguste Gérards au 071.50.26.88 et Jacques Philippart au 071.50.11.54.

Reconnaissance du parcours : le dimanche 16 décembre à 10h, départ sur la place de la Poste.

Les inscriptions pourront être remises aussi ce jour-là.

## FESTIVITES

Le traditionnel « Mystère de Noël » réunissant les Chorales St Ghislain, St Remi, La Gerpinelle, St Michel, se déroulera le 15/12 à 20 H à l'église des Flaches, le 22/12 à 20 H à l'église du Centre et le 23/12 à 16 H à l'église de Gougnyes.

Nous vous attendons nombreux. Entrée gratuite. Contact : Me Monique GERARD, Chef de Chorale ☎ 071.50.18.44.

Les *Amitiés lovervalloises* ont le plaisir de vous annoncer leur prochaine organisation :

Vendredi 21 décembre 2001 à 20 heures

En l'église Saint-Hubert de Loverval

### CONCERT DE NOEL

Avec la participation de : la chorale paroissiale, la Giroline, la Sarabande

P.A.F. : 200 francs (réservation comprise)

Renseignements et réservations :  
Michel Monsieur (071/43.76.56)

### CONCERT DE NOEL

La chorale de Villers-Poterie, La Villenelle, donnera son prochain concert de Noël le 14 décembre à 20h dans l'église Sainte-Radegonde. Cette année, elle accueillera la chorale d'Assesse.

Pour toutes informations : Paul BAUMAL, Chef de chœur (071/50.32.18).

### MARCHE DE NOEL A GOUGNIES

Le club de balle pelote GOUGNIES ESPOIR organise les 14 et 15 décembre prochains sur la place du village :

Un marché de Noël ayant pour thème « PRODUITS ARTISANAUX ET GASTRONOMIQUES ». Un chapiteau chauffé est prévu et des chalets en bois de 3 x 2 m seront mis à la disposition des exposants.

Inscriptions et contact :

Monsieur Francis CONSTANT 071/50.19.35.



### FESTIVITES SCOLAIRES

#### ECOLE COMMUNALE OCTAVE PIRMEZ

##### Implantation de Lausprelle :

14/12/2001 marché de Noël

##### Implantation de Gougnyes :

14/12/2001 exposition et goûter de Noël

08/02/2002 souper

#### ECOLE COMMUNALE HENRI DEGLUME

##### Implantation des Flaches :

26/01/2002 souper valaisan

##### Implantation d'Hymée :

08/12/2001 fancy-fair